



Levée Interdiction de gérer

Par **lieutenant75**, le **20/02/2016** à **23:29**

Bonjour,

Une procedure de liquidation judiciaire a été lancé en 2011 à l'encontre de ma SARL et je me suis retrouvé en interdiction bancaire et interdiction de gérer pour 10 ans.

Désormais l'interdiction bancaire est levée.

D'ici peu, La cloture de la procedure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif a été prononcé.

Est-ce que je peux obtenir également la levée de l'interdiction de gérer avant les 6 ans qui restent ? Est-ce possible ?

Dois-je me rapprocher du tribunal de commerce ?